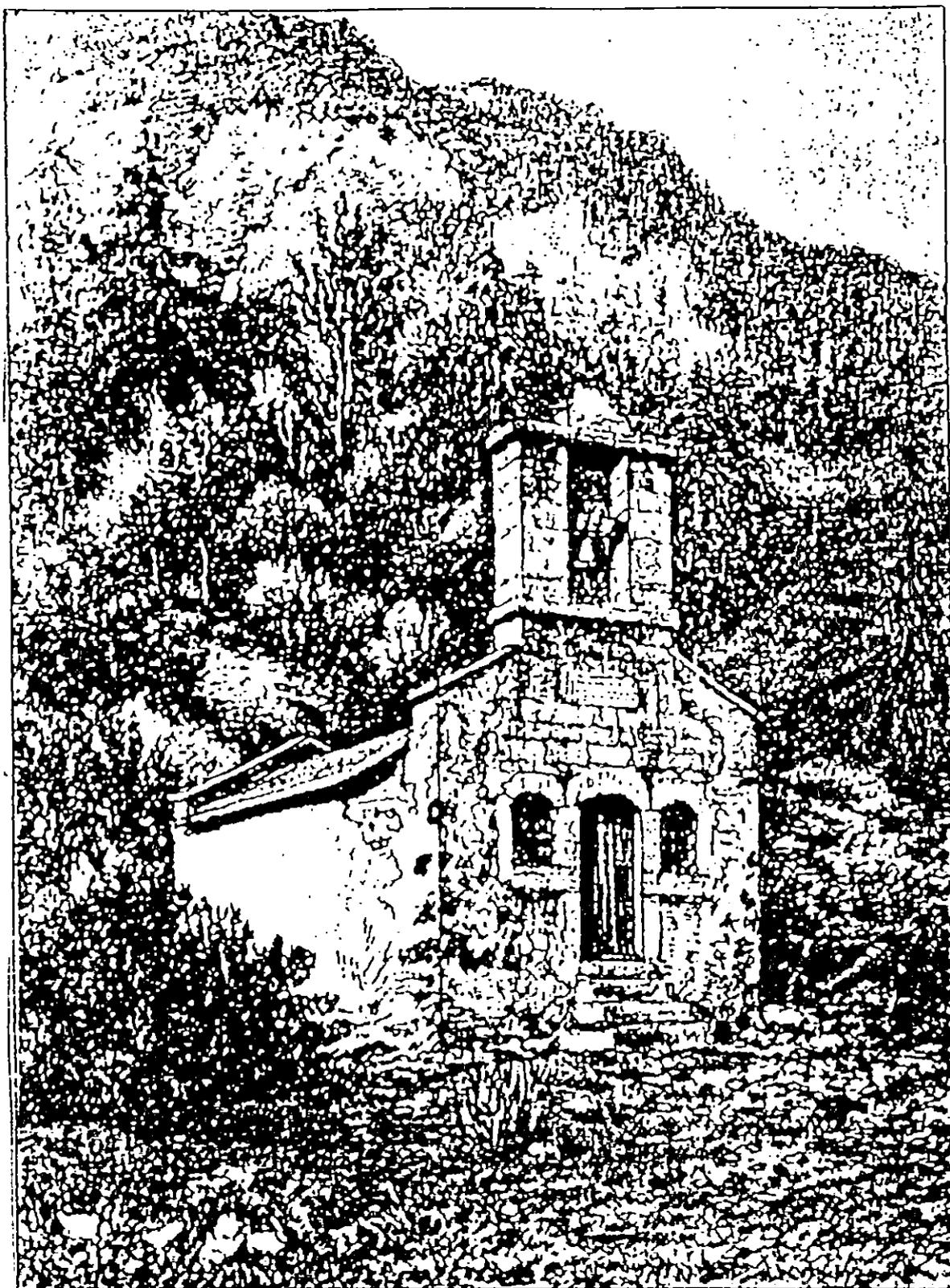


Balmucy Jean

LE PETIT CORPATUS



NOTRE-DAME DE GOURNIER, A CORPS.

SEPTEMBRE 1992

N° 114



conseil municipal du 23 mai dernier). La Caisse d'Allocations Familiales et la Région ont décidé de surseoir les subventions jusqu'en 1993.

L'association L.V.T. insiste sur le fait que les travaux ne pourront, de ce fait n'être réalisés que pour l'été 1994. Cette année 8 gîtes n'ont pu être loués et à compter de septembre tout l'ancien village devra être fermé jusqu'aux travaux, l'association se refusant de louer des gîtes dans l'état actuel. L'association L.V.T. fait remarquer que si les gîtes ne sont pas loués, il sera évident qu'elle ne pourra payer la totalité de la location.

Le conseil municipal avec l'aide des architectes recherche une solution intermédiaire.

L'association L.V.T. informe le conseil municipal que M. GRILLET, architecte du groupe EOLE a fait l'inspection de la nouvelle tranche avec le directeur L.V.T. et a constaté des malfaçons. M. GRILLET demande qu'un courrier de la Mairie lui signale ces malfaçons afin qu'il puisse intervenir auprès de son assurance. Le conseil municipal est invité à se réunir le SAMEDI 27 JUIN à 14 heures au village de vacances afin d'établir cette liste.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

CONSEIL MUNICIPAL DE CORPS DU 06 AOUT 1992

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

- ORDRE DU JOUR :
- INTERCOMMUNALITE
 - AUGMENTATION TARIF REDEVANCE ORDURES MENAGERES
 - AMENAGEMENT DES RIVES DU LAC
 - CONTRAT PERSONNEL OCCASIONNEL
 - M. N. S.
 - SUBDIVISION D. D. E.
 - PHOTOCOPIEUR
 - VIDEOCOMMUNICATION
 - QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS :

MESSIEURS CARDIN. BLANC. PELLISSIER. BERNARD. GONSOLIN. GUEYDAN.
NEBON. REYNIER.

MESDAMES ROUX. BONDARNAUD. MONIER. MOUSSIER.

REPRESENTES :

MADemoiselle FRANCOU. MESSIEURS BOULANGER ET CORBY.

SECRETAIRES DE MAIRIE :

MESDAMES PEROT ET DUMAS.

Mr le Maire informe le conseil municipal, de la venue des

Sénateurs sortants le 17 août à 14 h, salle de la Mairie et invite les adjoints et les conseillers municipaux à venir les rencontrer.

1°) l'Intercommunalité

Chaque commune devant donner son opinion sur les groupements de communes, avant le 8 août, Mr le Maire propose d'adopter la même délibération, que les communes du canton (voir ci-dessous) accepté à l'unanimité.

Le Maire rappelle les grandes lignes de la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration territoriale de la République et celles qui concerne la Coopération Intercommunale. En application de cette loi. Un Schéma Départemental de coopération va être élaboré par une Commission et les Communes sont invitées à transmettre leurs propositions avant le 8 août, qu'il s'agisse de Syndicats, de Districts ou de Communautés de Communes.

Le Maire rappelle que le canton de Corps est depuis longtemps un fervent adepte de la Coopération Intercommunale soit par un Syndicat à vocation simple (S.I. d'Electricité du Beaumont en 1927) soit par le S.I.V.O.M. créé en 1964 et qui regroupe les 13 Communes du Canton.

Après délibération, le Conseil:

- Proteste contre le caractère coercitif de la Loi et l'utilisation de l'incitation financière sélective.
- Rappelle que les Communes du Canton, actuellement regroupées en S.I.V.O.M. n'ont jamais eut comme objectif que de préserver l'entité CORPS - LA SALETTE - LE BEAUMONT, dans les diverses activités qui ont été et sont aujourd'hui les siennes, travaux de voirie, télévision, équipements collectifs à caractère social, Maison de retraite, Centre de Secours et tous autres problèmes à caractère économique et touristique.
- Considérant que le projet dans sa forme actuelle ne fait pas l'unanimité,
- Décide que le S.I.V.O.M. constitue le cadre idéal d'une coopération intercommunale efficace et propose dans l'immédiat d'engager une réflexion sur son évolution ultérieure vers d'autres formes de collaboration ou vers la Communauté de Communes, sous réserve de l'examen des avantages et inconvénients de chacune des différentes formules possibles.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

- 2°) Augmentation du tarif du ramassage des ordures ménagères
Mr le Maire propose que ce tarif soit augmenté de 3.5% (taux de l'inflation)
vote - Pour : Mrs Cardin, Pellissier, Boulanger, Corby,
Gonsolin, Reynier.
Mmes Roux, Francou.
Contre : Mrs Blanc, Bernard, Gueydan, Nebon,
Mmes Bondarnaud, Monier, Moussier.
- 3°) Aménagement des rives du Lac
Ce projet ayant donné lieu à une étude, Mr le Maire a obtenu une subvention du Conseil Général de 67.454 F, pour régler le groupe EOLE, et met au vote cette question.
Pour : Mrs Cardin, Pellissier, Bernard, Boulanger, Corby,
Gonsolin, Gueydan, Nebon, Reynier.
Mmes Monier, Moussier, Roux, Francou.
Abstention : Mr Blanc, Mme Bondarnaud.
- 4°) Contrats pour du personnel occasionnel
Actuellement : une stagiaire de la Roseraie.
une employée en travaux intérêts général
deux en contrat emploi solidarité.
- 5°) Maître nageur sauveteur
Une délibération est demandée pour le contrat de travail du M.N.S. Accepté à l'unanimité.
- 6°) Subdivision de la Direction Départementale de l'Equipement
La Subdivision de La Mure demande au conseil municipal de délibérer sur le maintien des subdivisions et centres d'exploitations de la D.D.E. dans un service public d'état. Accepté à l'unanimité.
- 7°) Proposition pour l'achat d'une photocopieuse
Une société propose à la Mairie l'achat ou un contrat de location, pour un appareil de reproduction assurant les photocopies de la Mairie et des écoles et un petit photocopieur, pour les photocopies en petit nombre. Cette proposition est à étudier avant de prendre une décision.
- 8°) Proposition de vidéocassette
Une société propose de faire figurer dans cette cassette le site de Corps, comprenant les 12 plus beaux sites de parapente des Alpes du Nord. Le conseil refuse cette proposition.
- 9°) Le conseil municipal prend acte des réclamations concernant les ordures ménagères et l'eau.

3°) Changement du Master

Un appel d'offres sera lancé pour prévoir l'achat d'un MASTER compte tenu de son ancienneté et de son usure.

4°) Contrat Emploi-Solidarité

Le Maire propose de prendre sous contrat emploi solidarité Muriel CHANAL, pour des travaux d'entretien à la Mairie ou à l'extérieur.

5°) Pollution du Lac

Lors des dernières grandes pluies, une pollution importante du Drac, est venue se déversée dans le Lac empêchant les baignades.

6°) Autoroute

Différentes analyses ont été effectuées. Le projet actuel privilégie un échangeur sur la commune de Pellafol.

REFERENDUM

CORPS

COMMUNES OU BUREAUX	Ins.	Vot.	Exp.	OUI ...	NON
AMBEL	54	43	43	22	21
BEAUFIN	36	29	26	10	16
CORPS	498	362	351	198	153
COTES-DE-CORPS (LES)	114	76	74	40	34
MONESTIER-D'AMBEL	47	38	37	16	21
PELLAFOL	240	192	182	88	94
QUET-EN-BEAUMONT	58	42	39	18	21
SAINT-LAURENT-EN-BEAUMONT	316	216	212	82	130
SAINTE-LUCE	54	37	35	18	17
SAINT-MICHEL-EN-BEAUMONT	76	60	58	16	42
SAINT-PIERRE-DE-MEAROZ	86	65	58	19	39
SALETTE-FALLAUAUX (LA)	140	95	93	53	40
SALLE-EN-BEAUMONT (LA)	203	198	189	91	98
TOTAL	2000	1452	1397	671	726
%		72.6	69.85	33.55	36.45

pour CORPS - 56,41% OUI

C O N S E I L M U N I C I P A L D E C O R P S

D U 0 6 S E P T E M B R E 1 9 9 2 .

ORDRE DU JOUR :

VOTE DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES.

PRESENTS :

MESSIEURS CARDIN. BLANC. BERNARD. BOULANGER. CORBY, GONSOLIN,
GUEYDAN, REYNIER.

MESDAMES ROUX, BONDARNAUD, FRANCOU, MONIER, MOUSSIER.

REPRESENTES :

MESSIEURS PELLISSIER. NEBON.

SECRETAIRE DE MAIRIE :

MADAME DUMAS.

Monsieur le Maire propose 3 Délégués et 3 Délégués suppléants

DELEGUES :	PELLISSIER Eugène	SUPPLEANTS :	GONSOLIN J-Marie
	ROUX Gisèle		BOULANGER Gérard
	FRANCOU Magali		REYNIER Luc

Monsieur Gueydan demande une suspension de séance.

Monsieur Bernard propose 3 Délégués et 3 Délégués suppléants

DELEGUES :	BERNARD René	SUPPLEANTS :	BONDARNAUD Colette
	BLANC Jean		MONIER Olga
	MOUSSIER R-A		GUEYDAN Gilbert

ELECTION DES DELEGUES : PREMIER TOUR DE SCRUTIN

PELLISSIER Eugène	: 8 VOIX
ROUX Gisèle	: 8 VOIX
FRANCOU Magali	: 8 VOIX
BERNARD René	: 7 VOIX
BLANC Jean	: 7 VOIX
MOUSSIER R-Aimée	: 7 VOIX

ONT REUNI LA MAJORITE ABSOLUE ET ONT ETE PROCLAMES DELEGUES :

- PELLISSIER Eugène
- ROUX Gisèle
- FRANCOU Magali.

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS : PREMIER TOUR DE SCRUTIN

GONSOLIN J-Marie	: 8 VOIX
BOULANGER Gérard	: 8 VOIX
REYNIER Luc	: 8 VOIX
BONDARNAUD Colette	: 7 VOIX
MONIER Olga	: 7 VOIX
GUEYDAN Gilbert	: 7 VOIX

ONT REUNI LA MAJORITE ABSOLUE ET ONT ET PROCLAMES SUPPLEANTS

- GONSOLIN Jean-Marie
- BOULANGER Gérard

LE COMITE de REDACTION
Y ARBOUET et G. ROUX.

SANCTUAIRE DE LA SALETTE

INAUGURATION DU CHEMIN DE CROIX

Le vendredi 18 Septembre à l'occasion du 146^{ème} anniversaire de l'Apparition de la vierge de la Salette, le chemin de croix partant du col du grippet (au dessus de St Julien) et arrivant au col de l'homme, entièrement rénové cette année a été inauguré.

L'ancien tracé avait été réalisé en 1946, pour le 100^{ème} anniversaire de l'Apparition et depuis 46 ans avait été bien malmené par les intempéries.

L'Association des pèlerins de la Salette et la Municipalité souhaitaient depuis quelques années sa remise en état, car nombreux sont ceux qui le fréquentent avec piété et recueillement.

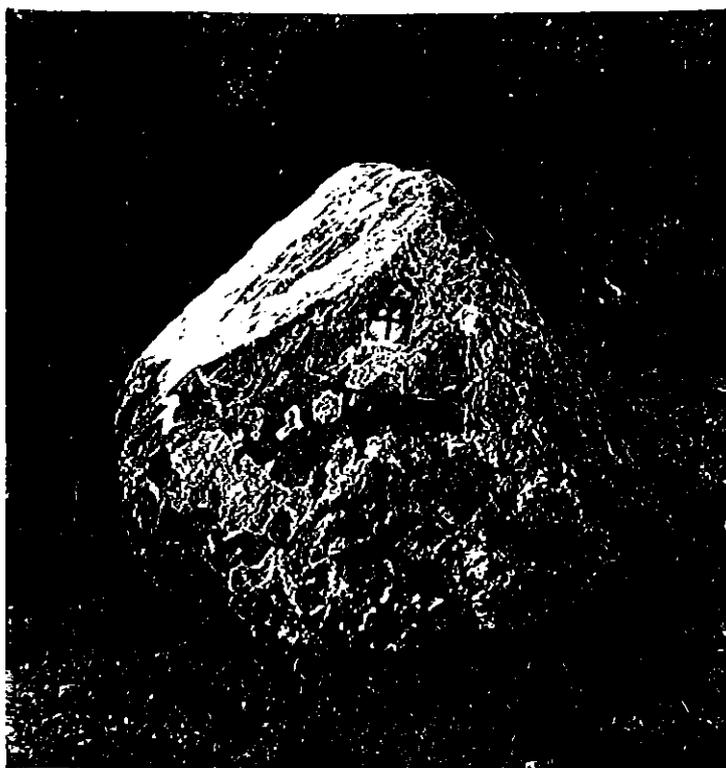
c'est maintenant chose faite : des blocs de pierre ou des rochers se trouvant sur le tracé marquent les 14 stations, le numéro et les scènes de la passion étant gravés dans la masse rappellent le chemin parcouru par Jésus-Christ chargé de sa croix, de Jérusalem au Golgotha.

Le sol aussi a été élargi et égalisé, laissant moins de cailloux sous les pas.

A 15 H. une centaine de personnes étaient présentes autour de la 1^{ère} station, dont Mr. Emile Charles, Maire , Mr. Toscan de la D.D.E, Mr. Blache, entrepreneur, les pères Berthier, Chappuis, Mory, Socquet, les frères et soeurs de la communauté du sanctuaire, tous regroupés pour écouter l'allocution du père Charmot, exprimant sa joie de voir aboutir cette restauration, celle de Mr. Charles rappelant l'effort financier de la commune, et assister à la bénédiction donnée par le père Bougeard.

Puis le chemin de croix commençait, suivi avec ferveur par les pèlerins, durant les 14 stations, ponctué de lectures et de chants, pour venir se terminer après une marche silencieuse depuis le col de l'homme, devant la dernière croix, vers le cimetière.

Les cérémonies de l'Anniversaire : veillée de prières, processions aux flambeaux et célébration complétaient cette journée, présidée par le père CASTEL et le père CORRIVEAU, supérieur général des missionnaires de la Salette et à laquelle participaient les pères du Mois Salettin , venus des différents pays du monde et de nombreux fidèles.



Quand les élus jouent aux boules

Le samedi 5 Septembre, les membres du S.I.V.O.M. du canton de Corps se sont retrouvés à Beaufin, comme chaque année pour participer à un concours de boules annuel. Malgré tout, les parties ont été très acharnées et le classement aux points très serré. Au cours de l'après-midi, les parlementaires sont venus apporter des coupes qui ont récompensé les meilleurs et ont rehaussé par leur présence cette manifestation : M. Charles Descours, sénateur; M. Didier Migaud, député; M. Rovetto, candidat aux élections sénatoriales et le Dr Gérard Cardin, conseiller général, qui participait à ce concours.

La soirée se terminait par un "repas grillades" très apprécié des participants, qui ont été surpris de la parfaite organisation de cette journée préparée par le maire M. Alphonse Bonthoux et son conseil municipal, Mme Monique Templier, présidente de la société de boules et tous les habitants de Beaufin.

RESULTAT DU CONCOURS

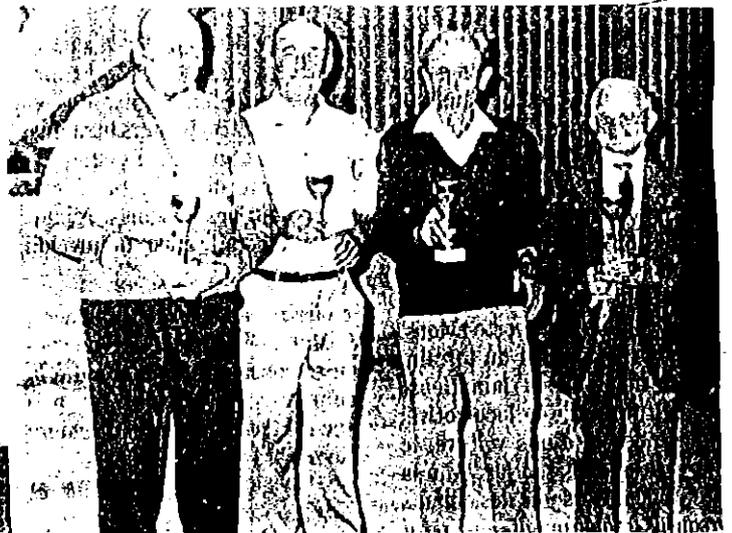
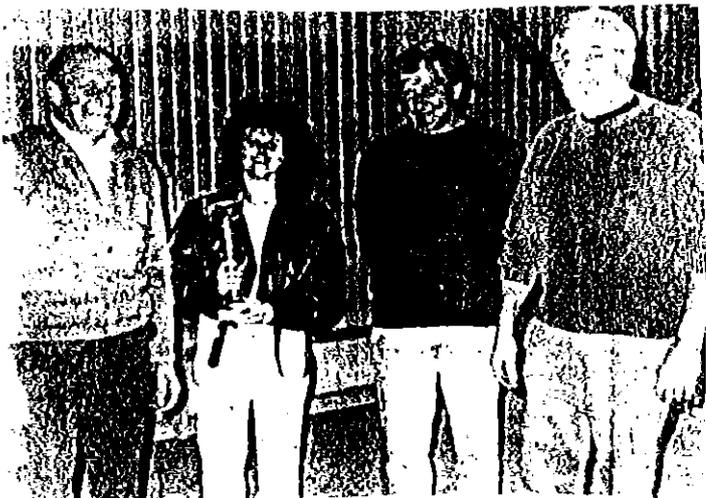
1er quadrette recevant chacun 1 coupe : M. Turc Fernand, M. Mostacchi Jean-Pierre, M. Serre Alexandre, M. Bonthoux Alphonse.

Challenge Didier Migaud : Melle Buisson Marielle, MM. Serre Nanou, Demoz Daniel, Baup Aimé.

Coupe des sénateurs : M. Meilland-Rey Aimé, Fessia Gérard, Stripoli Michel, Parola Jean-paul.

Coupe Gérard Cardin : Mme Charle Annie, MM. Grand Marcel, Balme Maurice, Templier Michel.

Médailles : Mme Riglet Sylvette, MM. Monetti Léon, Baugey Robert, Templier Yannick.



NOTRE-DAME DE LA SALETTE; PELERINAGE DIOCESAIN.

Le Dimanche 27 Septembre, plus de 4000 pèlerins étaient présents à la Salette pour le Pèlerinage annuel du Diocèse de l'Isère.

Mais dès le samedi soir, des jeunes de la COTE ST ANDRE avaient donné un spectacle exceptionnel conjuguant une importante mise en scène et des compétences théâtrales, pour faire passer le Message: "PARTIR A SA RENCONTRE".

Monseigneur DUFAUX présidait ce rassemblement.

Vous trouverez ci-dessous l'Homélie de la célébration du dimanche.

HOMELIE

"Béni soit Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus Christ"

Voici qu'au cours de ce Pèlerinage diocésain nous avons partagé nos projets et je voudrais maintenant, pendant la célébration, vous inviter à nous tourner vers le Père comme le fait Paul dans le très beau passage de la Lettre aux Ephésiens, que la liturgie a retenu pour la fête de Notre-Dame de la Salette.

1 - Et d'abord un Pèlerinage est une rencontre.

Nous sommes montés au lieu de l'Apparition, venant de chez nous, avec nos préoccupations, nos joies, nos peines et nos projets. Mais au jour de l'Apparition, c'est Marie qui est venue à la rencontre des deux enfants qu'elle a rejoints dans leur existence très concrète, sur le lieu de leur activité de jeunes bergers, en leur délivrant un message étonnant : appel à la conversion à travers des recommandations bien précises, pour retrouver les biens de la terre mais beaucoup plus encore la paix avec Dieu. Nous savons bien en effet que la situation religieuse de l'époque était dégradée, au point de provoquer les larmes de Notre Dame.

C'est une rencontre identique et nouvelle qui s'opère aujourd'hui, au cours de notre Pèlerinage diocésain, rencontre entre nous, rencontre avec Marie qui nous invite à nous tourner vers son Fils.

Rencontre entre nous : en diocèse, nous avons essayé de partager nos réalisations et nos questions, de mieux nous connaître et communiquer ; des échanges ont eu lieu dans nos groupes, des témoignages donnés. Et en ce début d'année apostolique, des projets nous habitent. Au plan du diocèse nous avons mieux découvert le thème d'année : "Une Eglise plus ouverte et plus accueillante", et je vous ai donné des orientations importantes pour notre vie diocésaine. Que ce Pèlerinage renforce la communion ecclésiale entre nous tous en vue de la mission.

Rencontre entre nous donc, mais aussi et en même temps rencontre avec le Seigneur. Elle se réalise dans la démarche personnelle, la prière, la pénitence, la méditation du Message de La Salette, la célébration ...

Ainsi, rencontre entre nous et rencontre avec le Seigneur se renvoient l'une à l'autre et s'enrichissent mutuellement. Et particulièrement pour ce qui concerne nos projets ou orientations, il convient de bien les situer dans le projet même de Dieu qui nous dépasse infiniment.

2 - Méditons en ce sens le texte de saint Paul aux Ephésiens :

Le Père de Notre Seigneur Jésus Christ "*nous a choisis avant la création du monde pour que nous soyons, dans l'amour, saints et irréprochables sous son regard. Il nous a d'avance destinés à devenir pour lui des fils par Jésus Christ*".

Dessein éternel du Père ; depuis toujours il nous a choisis. Il nous a choisis ensemble et pour nous rassembler, sans exclure qui que ce soit, de toutes nations, langues, générations ... Il nous a choisis chacun de manière personnelle et unique, nous appelant par notre nom.

Ce choix primordial consiste à faire partager sa Vie, à faire de nous des fils en son Fils Jésus Christ. Voilà la rencontre décisive et définitive, pleine et entière au terme de l'accomplissement de ce dessein éternel d'amour, au cours de l'histoire du monde comme de l'histoire de nos existences.

Nos projets, notre rencontre de ce jour, s'inscrivent dans cette longue histoire comme un pas, une étape ... La marche est toujours très personnelle, puisque nous sommes appelés chacun par notre nom dans le concret de nos vies, et que la réponse est toujours un engagement libre qui demande à être réalisé fidèlement chaque jour. Mais la marche est toujours en même temps commune, ecclésiale : c'est en groupe, en communauté, en peuple que nous avançons à la suite de ce Christ en qui tout sera réuni : "Ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre". Ce n'est pas une conduite grégaire, mais une marche communautaire où chacun tient son rôle, animé par un seul Esprit, celui du Ressuscité.

Rencontre des autres, rencontre du Seigneur, projets personnels, projets d'Eglise ... c'est toujours le même dessein qui s'accomplit de manière personnelle et communautaire.

3 - Ces rencontres en vérité ne peuvent s'opérer que par une conversion radicale à opérer chaque jour

Ici, sur cette montagne, Marie a demandé instamment qu'on change de vie. Dieu était oublié, raillé, blasphémé ... Conduites de refus du dessein d'amour de Dieu ; ce n'est plus la rencontre passionnément recherchée mais c'est la rupture, on tourne le dos ; et les attitudes de ce genre ne peuvent qu'engendrer haine, divisions, malheurs et mort ...

Notre Pèlerinage constitue une démarche inverse, non de séparation mais de rencontre en vue d'un meilleur service de l'annonce évangélique. C'est bien pourquoi la conversion est essentielle qui consiste à accueillir la Parole, à discerner les appels de l'Esprit, à nous donner des projets qui sont autant de réponses ; ce ne sont pas les nôtres, il faut toujours nous décentrer de nous-même. Cette conversion implique également des conduites de réconciliation pour que la rencontre avec les autres et avec le Seigneur soit opérée en profondeur.

Le texte de l'Evangile de Matthieu est significatif à cet égard : "Qui est ma mère, qui sont mes frères ?", demande Jésus à la foule. Jésus ne rejette pas sa mère, il connaît les relations familiales, il a des relations amicales, il est présent aux petits et aux malades ... mais il appelle à convertir toutes ces relations humaines. Elles sont plus ou moins réussies et peuvent être ambiguës ; nous connaissons tellement d'échecs dans nos situations familiales et de difficultés dans nos relations humaines ... mais même dans leurs aspects les plus réussis elles ne sont pas définitives, elles constituent comme une promesse qui ne sera pleinement comblée qu'avec la vie filiale d'enfants de Dieu. C'est pourquoi il faut se décentrer de soi-même : "Celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est

pour moi un frère, une soeur et une mère". Il ne s'agit pas d'une attitude servile qui consisterait à obéir aveuglément à un Dieu lointain et autoritaire ; il s'agit de suivre ce Christ qui fait la volonté du Père par amour. La relation à son Père est pour lui son bien le plus précieux, elle le constitue comme Fils, dans son être même de Fils. C'est à devenir fils avec lui que nous sommes depuis toujours appelés par le Père : "Elle est inépuisable la grâce par laquelle Dieu nous a remplis de sagesse et d'intelligence en nous dévoilant le mystère de sa volonté", nous dit encore saint Paul.

C'est à cette vie filiale que nous sommes conviés personnellement et ensemble, elle nous situe en vérité dans le projet de Dieu. Oeuvre de la grâce à laquelle nous avons à nous ouvrir de tout notre être, personnellement et ensemble.

Marie nous indique le chemin et nous guide ; "qu'il me soit fait selon ta Parole", répond-elle à l'Ange de l'Annonciation, et elle a pleinement réalisé tout au long de sa vie ce choix initial et décisif. Il n'est pas étonnant qu'ici sur la montagne elle nous supplie d'abandonner sans retour nos conduites de refus pour nous tourner résolument vers son Fils.

4 - Qu'allons-nous faire en redescendant chez nous, et en retrouvant le tissu de nos existences quotidiennes ?

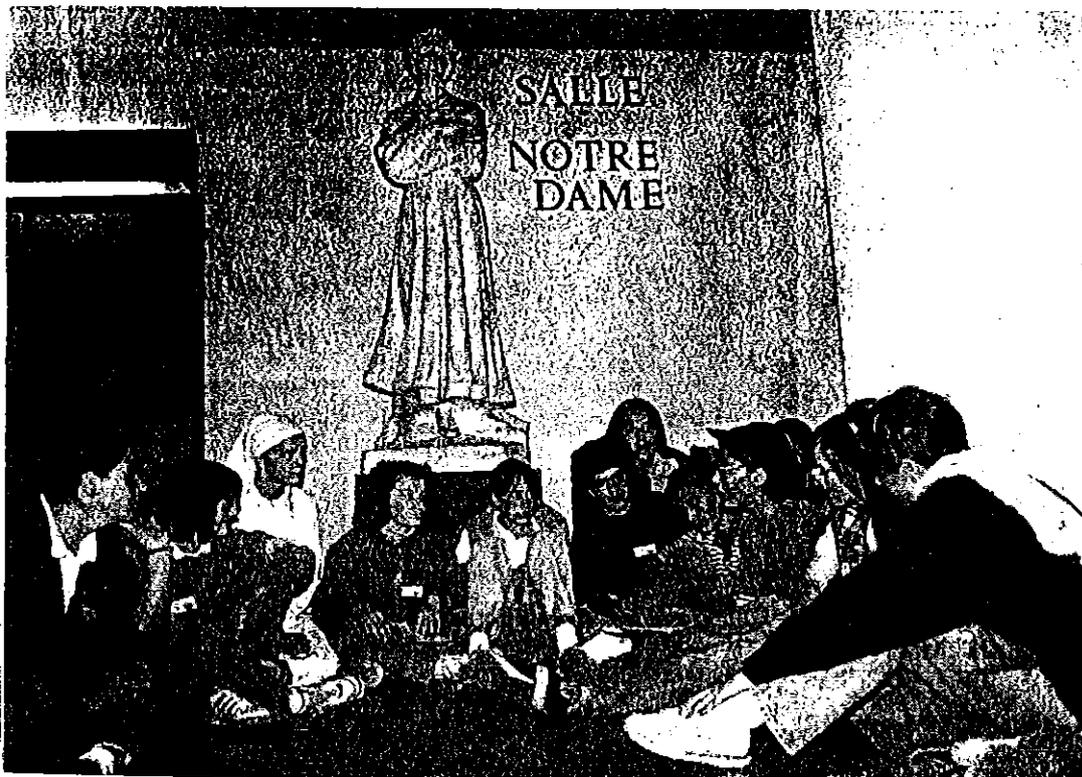
Que chacun reprenne la route et se mette avec coeur à la tâche, mais avec le désir de faire en tout la volonté du Père, en élevant constamment son regard vers la rencontre promise au terme du parcours, même si celui-ci est rempli d'épreuves et de difficultés.

Que les groupes, communautés, équipes fassent de même, ensemble. Cela suppose que les projets que nous nous donnons, les réalisations que nous accomplissons soient habités par l'écoute de la Parole de Dieu, portés par la prière personnelle et commune. Que nos groupes ne soient pas seulement des clubs ou des associations, mais qu'ils soient des lieux d'Eglise.

Allez témoigner au coeur du monde de l'espérance qui nous habite et que ce Pèlerinage a raffermie en nous tous.

Et que déjà l'action de grâce illumine nos coeurs : "Béni soit Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus Christ".

Amen.



+ L. DUFAUX.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION GERANT

LE S.S.A.D.

JEUDI 25 JUIN 1992

Etaient convoqués :

- le bureau de l'Association
- les membres du Conseil d'Administration
- les salariées du S.S.A.D.
- M. DAVID, directeur de la Fédération A.D.M.R.
- Me PENNEC, permanente infirmière coordinatrice
- Me DUMAS, présidente fédérale
- les conseillers généraux des deux cantons
- les présidents S.I.V.O.M. des deux cantons
- les assistantes sociales
- M. PONCET, coordinateur gérontologique
- les maires des deux cantons
- les médecins et infirmières libérales travaillant avec le S.S.A.D.
- les représentants des associations d'aides-ménagères des deux cantons

Sont excusés :

Mmes PELLISSIER Marie-Louise, ROYER Monique
M.M. CARDIN, DURAND
M. ABERT représenté par M. MONETTI.

Après avoir remercié les personnes présentes, Me ROUX, présidente, déclare l'assemblée générale ouverte.

I - BILAN MORAL (G. ROUX) ET MEDICAL (M. BORLET)

Madame ROUX rappelle que le S.S.A.D. fonctionne maintenant depuis bientôt deux ans sur les deux cantons avec une infirmière coordinatrice, trois aides-soignantes titulaires du CAFAS à temps partiel (deux à 0.60% et une à 0.45%) et une secrétaire. Pour assurer les congés et les absences maternité, une remplaçante a été recrutée en contrat à durée déterminée.

Le S.S.A.D. dépend de la Fédération A.D.M.R.. Une association de bénévoles en assure la gestion.

En 1991, le S.S.A.D. a enregistré :

- . 12 prises en charge en janvier
- . 11 prises en charge en février
- . 9 prises en charge en mars
- . 10 prises en charge en avril
- . 10 prises en charge en mai
- . 11 prises en charge en juin

- . 15 prises en charge en juillet
- . 13 prises en charge en août
- . 11 prises en charge en septembre
- . 11 prises en charge en octobre
- . 10 prises en charge en novembre
- . 14 prises en charge en décembre

soit au total 29 prises en charge. On remarque 2 pics qui représentent une forte activité du service :

en juillet (2 temporaires et un retour à domicile)

en décembre (intervention à la maison de retraite à CORPS : 4 personnes)

Une extension de deux places ayant été accordée dès juillet 1991, le S.S.A.D. aurait dû effectuer 4078 journées-malade ; il en a en fait réalisé 3557 soit un déficit de 521 journées. (nombre de journées-malade = nombre de jours x nombre de malades présentes dans le service).

Parmi les 29 prises en charge, on compte 13 hommes et 16 femmes :

- . 2 hommes de 70 à 74 ans
- . 4 hommes de 75 à 79 ans et 1 femme
- . 3 hommes de 80 à 84 ans et 6 femmes
- . 4 hommes de 85 à 89 ans et 7 femmes
- . 2 femmes de 90 ans et plus

Les médecins sont à l'origine de la prise en charge pour 7 prises en charge, les institutions médico-sociales pour 4, l'aide-ménagère pour 1, la famille, les voisins, les relations pour 16. Nous avons enregistré 7 décès.

Les communes concernées sont les suivantes : St Pierre de Méarotz, St Laurent en Beaumont, La Salle en Beaumont, La Salette Fallavaux, Siévoz, Laval dens, Le Périer, Valbonnais, La Morte, Chantelouve.

Pour dispenser les soins (toilette, prévention d'escarre, habillage-déshabillage, mobilisation alimentation, coucher-lever) infirmière coordinatrice et aides-soignantes ont parcouru 77 189 kilomètres.

II - BILAN FINANCIER (J. SAVIGNON)

Madame SAVIGNON, Trésorière de l'Association, présente le bilan financier.

Pour 4078 journées, le budget prévisionnel 1991 était de 545 053 F.

Les recettes CPAM s'élèvent à 522 799.60 F. A ces recettes, une subvention de démarrage s'ajoute d'un montant de 15 903 F. S'ajoute également un remboursement formation d'un montant de 2 159 F.

Le total des produits d'exploitation est de : 540 861.60 FRANCS

Le total des charges d'exploitation étant de 521 514.91 F. , LE RESULTAT DE L'EXERCICE EST DONC :
19 346.69 FRANCS

Madame SAVIGNON précise que , sans la subvention, le résultat serait de 3 443.69 F.

Les dépenses se ventilent comme suit :

compte

606.22	Produits à usage médical	1 421.95
606.25	Habillement	1 025.70
606.31	Fourniture d'entretien	50.05
606.32	Petit matériel outillage	947.80
606.4	Fourniture de bureau	663.58
611.12	Infirmières libérales	38 221.74
613.1	Location bureau	5 600.00
616.2	Assurance auto	8 876.74
616.3	Assurance resp. civile	171.00
618	Documentation	601.00
621.1	Infirmière coordinatrice	121 879.72
625	Déplacements	125 753.90
626	Frais de P.T.T.	3 866.12
627	Services bancaires	5.00
628	Cotisations fédérales	10 847.48
628	Cotisations union nationale	876.80
641	Salaire personnel administratif	17 649.95
641	Salaire personnel soignant	120 335.1
645	Charges sociales	56 566.69
648	Formation	2 942.04
681	Dotations aux amortissements	3 212.55
	TOTAL	521 514.91

III - ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Conseil d'administration

Les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION renouvelables en 1992, à savoir :
M. GRAND, MMES ROUX, BERNARD BRUNEL, PELLISSIER M. J. GARNAUD,
SIGAUD, sont réélus.

Au collège salarié, Melle GAGNEPAIN Annick remplace Mme BESSON Josette;

Bureau

Le bureau demeure inchangé.

IV - PREVISIONS 1992

En 1992, le S.S.A.D. devrait fonctionner avec 12 places, soit 4380 journées ou forfaits.
Une extension de 4 places a été demandée pour le 01.07.1992.

V - QUESTIONS DIVERSES

Madame ROUX rappelle que la prise en charge des soins a domicile est GRATUITE.

En ce qui concerne le transport des personnes désirant se rendre pour des consultations chez un spécialiste, question soulevée à la dernière assemblée générale en 1990, après discussion, la mise en place d'un tel service paraît difficilement réalisable dans nos cantons du fait de l'éloignement (d'après l'expérience de TULLINS). Ce système de transport pourrait éventuellement fonctionner dans le cadre d'une régie transport.

VI - CONCLUSIONS

Le bilan moral et financier étant approuvé à l'unanimité, Madame ROUX clôture l'assemblée générale en remerciant toutes les communes qui ont versé des subventions à l'association A.D.M.R. gérant le S.S.A. D. (communes de Beaufin, ST Laurent, Entraigues, Lavaldens, La Morte, Valbonnais) et invite toutes les personnes présentes à prendre ensemble le verre de l'amitié.

CALENDRIER SCOLAIRE 1992/1993

ZONE A : RENNES - CAEN - NANTES - METZ/NANCY - GRENOBLE -
CLERMONT FERRAND - TOULOUSE - MONTPELLIER -

ZONE B : LILLE - AMIENS - ROUEN - REIMS - ORLEANS/TOURS -
DIJON - BESANCON - LYON - LIMOGES - POITIERS - AIX/MARSEILLE -
NICE - STRASBOURG -

ZONE C : PARIS - CRETEIL - VERSAILLES - BORDEAUX -

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée Scolaire :	JEUDI 10 SEPTEMBRE 1992		
Toussaint	du SAMEDI 24 OCTOBRE 1992 au LUNDI 2 NOVEMBRE 1992		
Noël	du SAMEDI 19 DECEMBRE 1992 au LUNDI 04 JANVIER 1993		
Février	Samedi 27/02 Lundi 15/03	Samedi 20/02 Lundi 08/03	Samedi 13/02 Lundi 01/03
PRINTEMPS	Samedi 24/04 Lundi 10/05	Samedi 17/04 Lundi 03/05	Samedi 10/04 Lundi 26/04
ETE	du MERCREDI 7 JUILLET au JEUDI 9 SEPTEMBRE 1993		

UNE SOIREE DE DANSES BULGARES

Dans le cadre de ses tournées d'été, le groupe Bulgare Raz-vitie, s'est produit à la salle des fêtes. Pendant plus de trois heures l'orchestre, les chanteurs et les danseurs ont emmené les spectateurs en Bulgarie et ils les ont étonnés par leurs voix, leurs costumes, leur souplesse et leur gaieté.

En effet, leur enthousiasme a enchanté le public qui leur a fait une véritable ovation.

Un seul regret, ce groupe National Bulgare, agréé par leur gouvernement pour représenter leur pays à l'étranger aurait mérité une assistance plus nombreuse. Tant pis pour les absents, les personnes présentes en garderont un souvenir inoubliable.



Des danses merveilleuses dans des costumes multicolores

LA FETE DU RIGODON A PELLAFOL

Les membres de l'association du patrimoine " PELLAFOL OBIOU " et les animateurs du groupe " les MEYRIAUX ne s'attendaient pas à voir une telle foule et un tel engouement pour cette soirée finale de l'animation Rigodon. Il faut dire que pour cette deuxième édition l'affiche était alléchante. Si de lundi à vendredi, durant 5 soirées les amateurs de Rigodon et danses anciennes variaient entre 70 et 120 par soirée, ce ne sont pas moins de 300 personnes qui se sont retrouvées sur la place de l'église le samedi soir. On a compté des rondes de 200 participants! quand à l'âge des danseurs, on peut sans mentir l'étaler de 3 à 82 ans! oui, ils étaient là les anciens du Trièves et du Beaumont avec les costumes d'époque! quelle ovation leur a été faite après leur démonstration devant cette foule enthousiasmée et subjuguée par leur souplesse et leur talent! Ils ont promis de revenir l'année prochaine car devant ce succès il est certain que l'A.P.P.O reconduira cette fête.

Certains observateurs se sont déplacés de fort loin pour se rendre compte sur place de cette animation, et ils ont fait part de leur étonnement devant la participation sans retenue et sans complexe de la foule.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont assuré à tour de rôle le couvert pour les animateurs durant ces journées. Merci à la Municipalité de Pellafol qui a mis à la disposition des intervenants les gîtes communaux pour leur hébergement. Merci à toutes les personnes qui ont su s'intéresser à cette animation c'est un encouragement pour l'A.P.P.O

DATES IMPORTANTES DANS L'HISTOIRE DE LA SALETTE-FALLAUAUX

documentations relevées sur le livre de Mr Vincent

- vers l'an 524 On peut penser que la fondation du village de la Salette remonte à l'époque des francs, après la bataille de Vezeronce. Quelques traînants, en quête de terres pour subsister se seraient hasardés dans cette vallée cul-de-sac que les romains avaient toujours dédaignée à exploiter. Ils construisirent quelques petites habitations et appelèrent ce lieu Sal qui signifiait en ancien allemand : maison, demeure. Salette équivaldrait donc à maisonnette, petite maison, humble habitation.
- de 534 à 1300 Pour occuper au mieux le terrain exploitable, les enfants de ces premières familles allèrent bâtir leur propre habitation au plus près de leur exploitation.
- Le lieu que les ours fréquentaient s'appela Oursière, puis Dourcière et enfin Dorcière.
 - Le lieu que les chamois fréquentaient s'appela Chamoux, cette montagne a conservé son nom.
 - Le lieu où habitait la famille Fallavel s'appela les Fallavaux.
 - Le lieu fréquenté par les chèvres s'appela Chabran du latin Capra.
 - Le clos appartenant au nommé Maurel s'appela Clamorel.
 - Un groupement de cabanes s'appela la Chabannerie.
 - Le lieu où se situaient les prés s'appela : Les Pras, et la famille qui y habitait s'appela Pra.
 - Ainsi prirent naissance au fil des siècles, les hameaux que nous connaissons en ce jour.
- 1151 Les églises d'Aspres, de St Julien et de la Salette sont des possessions de Brême (province de Pavie, Italie)
- 1202 Le conte de Forcalquier en Provence marie sa fille au Dauphin Guigue VI.
- Le mandement de Corps - La Salette est donné en dot C'est donc ainsi que la Salette a été séparé du Duché de Provence pour devenir terre delphinale

- appartenant à la province du Dauphiné.
- au 14^e siècle Un petit hameau existait à Près-salés. Les fondations sont encore visibles, et plusieurs écrits attestent l'existence de personnes habitant "Prés-Sala".
- 1321 Les habitants de tout le pays de Corps sont affranchis du droit de "main-morte" par le Dauphin Guigues VIII.
- 1349 Les villages des Pras, des Payas, et des Rebours forment une enclave indépendante des Fallavaux.
- 1534 Sous le règne de François 1^o, les Fallavaux sont achetés par le noble Louis de Lobet au noble Benoît Laffont, pour la somme de "570 écus d'or au soleil".
Le hameau des Fallavaux qui était encore indépendant des autres hameaux de la Salette comprenait alors : "16 hommes-liges justiciables et taillables".
La famille de Lobet régna sur les Fallavaux jusqu'en 1700 environ.
- 1539 Le français remplace officiellement le latin dans tous les actes officiels.
- vers 1600 La paroisse de la Salette est rattachée au diocèse de Gap.
La cure de la Salette dépendait directement du presbytère du Champsaur.
- 1598 L'édit de Nantes (sous HenriIV), rétablit la paix religieuse en reconnaissant l'église réformée de France.
- 1599 23 juillet : lors d'une visite de l'évêque de Gap celui-ci trouve la paroisse de la Salette dans un état lamentable. (Nous rappellerons que la France sortait alors des guerres de religion St Barthélémy 1572).
" Le clochier est en turf avec aucunes cloches et s'en va en ruynes".
Le cimetière est "tout ouvert", les habitants se sont emparés des terres appartenant à la cure et les cultivent. L'évêque se fâche et décide plusieurs réfections. En outre :
"Le cimetière sera clos et fermé d'une barrière afin que le bétail n'y entre, sinon chaque propriétaire de bête fautive payera chaque fois

- une livre de cire pour le luminaire de l'église.
Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV.
300 000 protestants immigrent outre rhin dont
la famille Arabin de Corps. Cet évènement ne
semble pas avoir eu des conséquences pour les
Salettus.
- 1685
- vers 1700 La seigneurie des Fallavaux passe au Richaud de
Ladverseil. Cette famille d'origine roturière
avait été anoblie car le sieur Richaud alors
bucheron dans la Drôme sauva la vie du Dauphin
Louis (plutard Louis XI) en abattant un ours.
A la révolution de 1789 Richaud de Ladverseil
sauva sa tête en expliquant comment il avait
anobli. Son histoire enthousiasma la foule et
il fut acclamé.
- 1710 8 février : le messire André Paret curé de la
paroisse est enterré dans l'église au milieu
"d'un grand concours de peuple".
- 1790 20 février : on demande au canton de Corps qui
se situe à la limite de l'Isère et des Hautes-
Alpes de choisir entre ces deux départements.
Corps choisit l'Isère car "l'hiver le col
Bayard est trop souvent enneigé".
C'est donc ainsi que pour la deuxième fois en
5 siècles la Salette échappa à la Provence.
- 1797 15 germinal an V : les communes de la Salette,
Ste Luce et Côtes de Corps sont réunies en une
seule. Très vite ces 3 communes s'apercevant
que les communications entre elles sont difficiles
et que leur intérêt respectif n'est pas l'union,
demandent leur séparation.
- 1840 22 février : le préfet demande une nouvelle fois
aux communes de la Salette et des Fallavaux de
bien vouloir se réunir : nouveau refus.
- 1841 14 août : le projet de fusion des deux communes est
enfin accepté à l'unanimité.
- 1842 25 février : La commune prend officiellement
l'appellation "Salette-Fallavaux"
La principale motivation de cette union était la
construction d'une école commàne.
- 1859 La population de la Salette atteint son apogée :
780 habitants.

Il y a sur la commune : 450 bovins, 150 porcs, 51 mulets, 8 chevaux, 2 ânes, 4000 moutons, 63 chèvres.

1886

Inauguration de l'école+ mairie (bâtiment actuel) ainsi que de l'école de St Julien ; coût des deux écoles : 43 540 F dont 30 000 F de subvention. Equivalent en F 90 = 700 000 F
financement : pères Chartreux 29 000 F + subvention état 14 997 F + souscription des Salettus : 1 000 F.

° à noter : les 2 grandes réalisations effectuées sur la commune en l'espace de 6 ans, puis plus rien ne devait être entrepris pendant un siècle!

1899

Le projet d'un chemin de fer partant de Corps pour desservir le pèlerinage est repoussé par la municipalité de la Salette. Motif : "l'embranchement de cette ligne part du couvent de St Joseph et non de la gare de Corps".

article transmis par

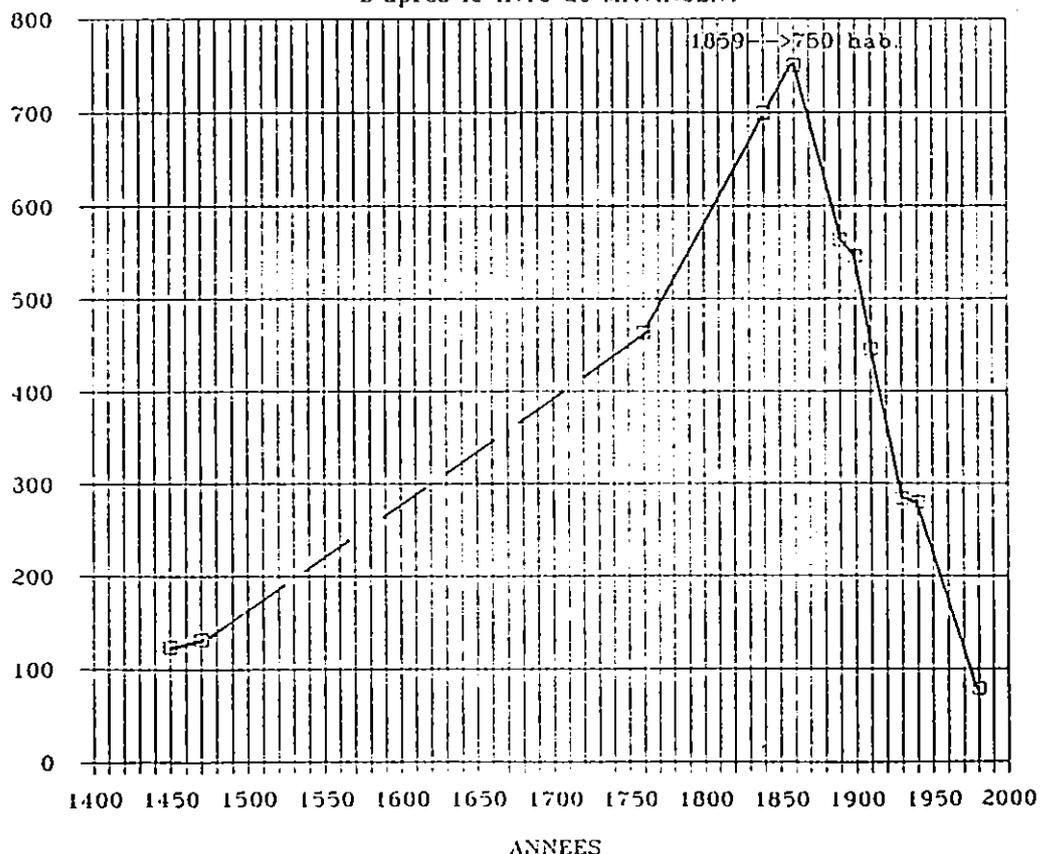
René PRA

HABITANTS

16 décembre 1991

POPULATION DE LA SALETTE-FALLAUAUX

D'après le livre de Mr.VINCENT



documentations relevées sur le livre de Mr. VINCENT

HOMS D'ORIGINE datant de la fin du moyen-âge (vers les années 1300)	évolution de l'orthographe et de la prononciation des noms au cours des 6 derniers siècles	familles subsistant en 1991	OBSERVATIONS
ANDRE	ANDRIEUX	OUI	
AULAGNIER			
BALBI			
BANDET			
BARBARIN	OUI	
BARDO	BARDE	OUI	
BARDONIS	BARDOU	OUI	
BARNAUD			
BERNADET			
BINET	BEYNET		
CARALI	CHARLES.....	OUI	
CARDINAL		le nom a disparu ,mais il reste un lieu dit "CARDINAL"
CHALVET			
CHAPOT			
CHAMPELLIN			
COSTE			famille au PERRIER (vallée du VALJOUFFREY)
CONACTI			
COMITIS	COMTE		
COYTE	COYTON		
COLIELI			
COYNCI			
COLOMBI	COLOMB		
CUCULI			
DAY			
DAVID			
De PRATIS SALEYS		qui habitait les prés de "Prés-salés".Hameau disparu
FALAVELLI			
FALLAVEL		c'est cette famille qui a donné son nom aux FALLAUAUX
FICHETE			
GONONIS			
JAYMIER	JAMIER		famille résidant à CORPS (village du COIN) par évolution JOURDAN ? (à confirmer)
JORDAN			
LAGIER			
MARCHARI			
MOTTE			cette famille réside à QUET EN BEAUMONT
NICOLAY			
PARVIN			
PRATI	PRAT ...puis PRA	OUI	
PELLEGRIN			famille résidant à CORPS
PEYNI			
PEYTARDI	PEYTARD	OUI	
DE PLATEA			
ROSSINI			
SAMBAIN			cette famille réside à ASPRES
SAVORI			
VACHERI	VACHIER	OUI	
ZIAL			

OBSERVATIONS :

A la fin du moyen-âge ces 50 familles formaient le " TOUT SALETTE ".
 Ces 50 familles ont pratiquement assurées la postérité du pays jusqu'en 1990 , car Pendant 6 siècles l'immigration a été nulle et cette vallée cul-de-sac était à l'abri des invasions .
 - Les familles MOUSSIER ,PERRIN ,sont apparues au 17 ° siècle ,certainement par des mariages .
 L'on notera le nombre important de terminaisons en i , il faut voir là l'influence du latin puisque c'était l'écriture légale jusqu'en 1539
 Un FALLAVEL réside actuellement en HLM à CORPS , mais il s'agit d'une personne venant de l'extérieur et qui , à priori , n'a pas d'attache à la commune .

" CUISINE "

DÉLICATES CHARLOTTES

Fourrées de fruits, de crème, de chocolat ou de compote, elles font des desserts toujours appréciés et faciles à faire. Préparez-les toujours la veille, car elles doivent séjourner au frais pour se raffermir et être ensuite démoulées aisément.

Charlotte aux mangues

(6-8 personnes)

Une trentaine de biscuits à la cuillère. 1 dl d'eau, 1 c à soupe de jus de citron, 50 g de sucre, 1 c à soupe de rhum, kirsch ou autre liqueur au choix (facultatif). 300 g de crème fraîche fleurie (liquide), 100 g de sucre glace (impalpable), 1 sachet de sucre vanillé. 2 mangues. POUR GARNIR À VOLONTÉ : crème Chantilly et tranches de mangues.

Chemisez entièrement votre moule à charlotte de papier d'aluminium. Taillez les biscuits à la cuillère en biseau pour tapisser le fond de votre moule et raccourcissez-les éventuellement pour recouvrir les parois. Mélangez l'eau, le sucre, le jus de citron et éventuellement l'alcool choisi. Trempez rapidement les biscuits dans ce mélange et disposez-les dans le moule, côté bombé à l'extérieur. D'autre part, fouettez la crème fraîche bien froide fermement avec le sucre glace et le sucre vanillé. Pelez les mangues et coupez la chair en petits dés. Remplissez le moule de crème, de dés de fruits, de petits morceaux de biscuits restant après les avoir taillés. Terminez par des biscuits à la cuillère entiers et mettez au frais jusqu'au lendemain. Pour servir, démoulez. Servez tel quel ou avec une garniture de Chantilly et de mangues.

Charlotte au chocolat et aux noix

(6-8 personnes)

Une trentaine de biscuits à la cuillère. Une tasse de café noir fort et sucré. MOUSSE : 150 g de chocolat fondant, 50 g de sucre en poudre, 4 œufs, 100 g de cerneaux de noix. POUR DÉCORER : à volonté, 100 g de chocolat, 50 g de crème fraîche ou granulés en chocolat et cerneaux de noix.

Charlotte aux poires

(6-8 personnes)

Une trentaine de biscuits à la cuillère. Une boîte 4/4 de poires au sirop, le jus de 1/2 citron, 1 gousse de vanille, 6 feuilles de gélatine, 5 œufs, 75 g de sucre en poudre. COULIS : 1 boîte de framboises surgelées. POUR DÉCORER : à volonté, 2 ou 3 poires.

Tapissez le fond et la paroi d'un moule à charlotte de biscuits à la cuillère comme dans les recettes précédentes. Egouttez les poires, réservez le jus et 2 poires entières. Passez les autres au mixer et faites chauffer doucement la purée obtenue avec le jus de citron et la gousse de vanille. Faites ramollir les feuilles de gélatine à l'eau froide, essorez-les et incorporez-les à la purée de fruits chaude. D'autre part, séparez les jaunes d'œufs des blancs, fouettez les jaunes avec le sucre en mélange moussieux. Joignez-les à la purée de poires, incorporez ensuite, délicatement, les blancs d'œufs battus en neige. Remplissez le moule avec cette préparation en alternant avec des lamelles de poires. Terminez par des biscuits à la cuillère. Tassez le tout et mettez au réfrigérateur jusqu'au lendemain. Pour préparer le cou-

lis, passez les framboises dégelées au mixer, ajoutez suffisamment de sirop de la boîte pour avoir un coulis fluide. Démoulez la charlotte, décorez à volonté de lamelles de poires fraîches et citronnées (ou en boîte), nappez de coulis.

Tapissez comme précédemment le fond et la paroi d'un moule à charlotte de biscuits à la cuillère, après les avoir rapidement trempés dans le café. D'autre part, préparez la mousse : cassez le chocolat en petits morceaux dans une casserole placée au bain-marie tiède. Laissez fondre. Ajoutez le beurre, le sucre et les jaunes d'œufs, l'un après l'autre. Réservez les blancs pour les battre en neige avec une pincée de sel. Laissez tiédir la préparation au chocolat et incorporez délicatement les blancs en neige ainsi que les cerneaux de noix concassés. Remplissez le moule avec cette préparation. Recouvrez avec des biscuits et mettez au frais avec un léger poids par-dessus, jusqu'au lendemain. Démoulez et décorez à volonté de chocolat fondu avec la crème, versé au milieu, ou de granulés en chocolat. Terminez par des cerneaux de noix.

SOLUTIONS DES JEUX

Horizontalement :

1. scintiller - 2. ouverte : le - 3. Lee ; ah ; ose - 4. AV ; aval ; el - 5. na ; sequins - 6. ase ; lucre - 7. rale ; eut - 8. Ennui ; inri - 9. Eue ; noue - 10. See ; réale.

Verticalement :

1. solanacées - 2. Cuevas ; nue - 3. ive ; Ernée - 4. sorti ; as ; au - 5. travelling - 6. Ilhaque ; OA - 7. Le ; Luc ; lui (à l'envers) - 8. Irénée - 9. Elsenieur - 10. réels ; lige.

Découverte : Molière

lis, passez les framboises dégelées au mixer, ajoutez suffisamment de sirop de la boîte pour avoir un coulis fluide. Démoulez la charlotte, décorez à volonté de lamelles de poires fraîches et citronnées (ou en boîte), nappez de coulis.

Charlotte à la rhubarbe

(6-8 personnes)

Une trentaine de biscuits à la cuillère. 1,500 kg de rhubarbe, 250 g de sucre, 6 feuilles de gélatine, 250 g de crème fraîche.

Tapissez un moule à charlotte avec des biscuits. Nettoyez et épluchez la rhubarbe, coupez-la en petits morceaux, faites-la cuire en compote sur feu doux pendant une vingtaine de minutes avec le sucre. Faites ramollir la gélatine dans de l'eau froide, essorez les feuilles et incorporez-les une à une à la compote chaude. Laissez refroidir. Pendant ce temps, fouettez fermement la crème fraîche, puis incorporez-la à la compote refroidie. Remplissez le moule avec cette préparation et avec des petits morceaux de biscuits. Tassez et mettez au frais jusqu'au lendemain. Pour servir, démoulez et nappez à volonté d'un coulis de fruits rouges (voir recette précédente) ou décorez de crème Chantilly.

QUINZE BOUGIES POUR LE CLUB DU 3ème AGE

Le dimanche 20 Septembre, les membres du club du 3ème âge " joyeuses rencontres " et leurs sympathisants avaient rejoint la salle des fêtes pour venir assister au spectacle des danses Mexicaines du groupe Yumkin de la Mure dirigé par Mme Jacqueline Brun, et marquer ainsi le 15ème anniversaire du club. Les chants et danses ont enchanté le public pendant près de deux heures.

Dans son allocution, Mme Mignonne Pellissier retraçait l'histoire et le rôle du club :

Mesdames, Messieurs.

Je vous remercie de votre présence; c'est avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui à l'occasion du 15ème anniversaire du club du 3ème âge " joyeuses rencontres" créé en 1977 sous l'impulsion du Dr Cardin, Maire et conseiller général.
Le bureau était composé de :

Mme ROCHAS - PRESIDENTE

Mme Blanche Mathieu - Vice présidente
Mme Yvonne Bernard - secrétaire
Mme Marie Bernard - secrétaire adjointe
Mme Juliette Arbouet - Trésorière
Mme Gilberte Freychet - Trésorière adjointe

qui a fonctionné pendant 10 années, et a ensuite subi des transformations, et donc seule Mademoiselle Marie Bernard est toujours présente au poste de secrétaire.

Depuis sa création les activités sont identiques : sorties, voyages, kermesse, concours de belote et de boules. La permanence du mardi qui permet de se rencontrer pour discuter, jouer aux cartes etc...etc..

Il est certain que depuis 15 ans le club a vieilli; mais l'esprit qui l'habite est toujours le même : offrir des distractions à tous ses membres, et il serait souhaitable de voir arriver de nouveaux éléments, pour remplacer ceux qui malheureusement nous ont quitté.

Nous lançons un appel à tous les retraités pour qu'ils viennent nous rejoindre, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et nous permettrons de fêter les 20 et 25 ans, et assurer la pérennité de notre club.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui prennent une part active à la vie du club et tous les membres qui la compose, et je vous souhaite un joyeux anniversaire.

En l'absence du maire, Mme Gisèle Roux adjointe, rappelait le rôle important que tient le club dans le village, et les villages environnants, et félicitait les membres du bureau pour leur dévouement.

Dans l'assistance, on notait la présence de Mme Madeleine Rochas, présidente d'honneur; Mme Alice Eymard, vice présidente d'honneur, Mme Juliette Arbouet, trésorière d'honneur, et des membres actuels du bureau : Mme Mignonne Pellissier, présidente; Mme Mauricette Francou, M. Paul Davin vice-présidents; Melle Marie Bernard, secrétaire, Mme Solange Balmet, trésorière, des animatrices et animateurs des relais locaux; de M. Eugène Pellissier, adjoint; de Melle Magali Francou, M. Jean-Marie Gonsolin, M. Marc Corby, conseillers municipaux.

LA PRESIDENTE SOUFFLE LES BOUGIES...



LE CLUB DU 3ème AGE EN BALADE

Pour leur sortie d'automne, les membres du club avaient choisi le lac d'Aiguebelette.

Tourisme et gastronomie se trouvaient réunis, le paysage sous le soleil était magnifique et la frisure du lac délicieuse. Tous les participants ont passé une excellente journée.



LA RENTREE DES CLASSES

Malgré la température estivale, il a fallu se rendre à l'évidence et se préparer pour la rentrée le jeudi 10 Septembre à 9h.

Ce matin là, émus, joyeux, ou craintifs, tous les élèves de la Maternelle et des écoles primaires se sont réunis dans la cour en attendant que les institutrices les regroupent dans les différentes classes.

28 enfants de plus de 3 ans fréquentent la maternelle sous la responsabilité de Mm. Mireille Gras-Lavigne, leur institutrice, et de Bernadette Pra, l'assistante. 23 élèves des cours préparatoire et cours élémentaire 1er et 2eme année sont encadrés par Mme Colette Serre, et 22 élèves des cours moyen 1er et 2eme année par Mme Sicard, directrice. L'école reçoit donc 73 élèves, répartis assez équitablement.

Dans les 3 classes, nous leur souhaitons une bonne année scolaire.



L'EXPLOIT DE L'ESPOIR

DEUX TRANSPLANTES AU SOMMET DE L' OBIOU

Après avoir subi pendant 16 ans 1/2 des séances régulières de dialyse, Eric Boeuf a pu bénéficier d'une greffe de reins, d'un jeune motard décédé dans un accident. Depuis, il mord dans la vie à pleines dents. Il avait évidemment beaucoup de temps à rattraper, mais son but est de motiver et de sensibiliser la population au don d'organe. Il faut que chacun prenne conscience qu'actuellement de nombreuses personnes sont alitées dans l'espoir d'obtenir un greffon, qui leur rendrait, comme a lui même une vie normale.

Pour prouver au monde, qu'avec les reins d'un autre, on peut réaliser des exploits, il a promis qu'en 1992, il monterait sur le toit de l'Europe. Le 6 Septembre, ils seront une vingtaine : médecins, guides et accompagnateurs réunis autour d'Eric Boeuf, de Vecoux (Vosges) et de Denis Aussant, alias " la mouche" de la région parisienne, respectivement transplantés rénaux depuis 12 ans et 11 ans. A ce groupe devraient se joindre Christel Blondeau, de Houilles et deux dialysés vosgiens, Laurent Grandjean et Stéphane Salomon. Ce projet sportif des dialysés et greffés est lié à une étude médicale des dialysés en altitude et porte le nom de "Mont blanc" don d'organes ".

LE GRAND DEFI DE 1992

Eric Boeuf connaissait bien notre région, il est venu s'entraîner en vue de cette ascension, en compagnie de Jean-Claude Sicard, ils ont gravi les pentes du Gargas, de la Bonne Mère, la croix de Rougny et le lendemain ils se lançaient à l'assaut de l'Obiou qu'ils ont atteint sans problème.

Ils sont donc prêts pour gravir le Mont-Blanc, souhaitons que ce soit un succès pour toute l'équipe pour prouver que la greffe : ça marche.

Il a été surpris par notre objectif sur la terrasse de l'hôtel de la poste en compagnie d'une amie, de Denis Aussant et de Jean-Claude Sicard.

Signalons qu'Eric et son coéquipier Thierry, ont remporté leur quatrième titre consécutif de champion de France, double messieurs en tennis de table et seront présents au championnat du monde, l'année prochaine à Vancouver.



L'Aubade du 4ème B.C.A.

Dans le cadre de ses journées "portes ouvertes", le 4ème Régiment de chasseurs basé à GAP, est venu donner une aubade devant la mairie. Cette prestation a mis une certaine animation dans le village et a été appréciée par tous.



NUITS MUSICALES : LE TRIO DUMKY

Les IIIes Nuits musicales de Corps, ne sont plus qu'un souvenir. Les concerts sont terminés pour cette année, et c'est le "trio Dumky" qui a clôturé la saison.

Laurence Garcin au piano, Jean-Louis Pinat au violon, et Pascal Gessi au violoncelle, ont donné le dernier concert le vendredi 14 Août, avec un répertoire très recherché : Trio en sol de Haynd, l'archiduc de Beethoven, et le trio de Maurice Ravel.

Le public ne ménageait pas ses applaudissements, et après de nombreux rappels, le président de l'Association Musique à Corps, M. Jean Naubron donnait rendez-vous pour la saison prochaine, et remerciait chaleureusement l'Union des commerçants de Corps qui offre toujours ses meilleurs produits à l'entracte.



TOURNOI DE TENNIS

Le tournoi annuel organisé par René Bernard et son équipe a connu un gros succès populaire et sportif. Soixante sept matchs (87 inscrits) se sont disputés toute la semaine, et la finale jouée dimanche a été d'un très bon niveau, elle fut suivie par une centaine de spectateurs enthousiastes.

Le jeune Frédéric Grand (14 ans - 1,88) s'est imposé face à Jean-Marie Roux après un match admirable. En féminine c'est Isabelle Delor qui prenait le meilleur sur Marie Roux.

En Double, Michel Delor et son jeune fils Romain disposaient de Jean-marie Roux et Bertrand Roux. Une bien belle journée pour le T.C.C. et les participants.

Résultats :

Jeunes : F. Grand, A. Gueydan 6/0 6/3

Dames: Delor Isabelle - Gontard Magali 6/3 7/6

Roux Marie, Gelin Christelle 6/1 6/3.

HOMME 3ème tour : Roux J.M., Astier S. 6/1 7/6

Gueydan - Messenger 6/2 6/1. Hostachy R.- Coz R. 6/2 6/2. Delor R. Dudenhofer 5/7 7/6 6/1. Roux B.- Royer J.M. 6/1 6/1. Grand F. Royer C. 6/2 6/0. Moutin J.L.- Berge H. 6/4 6/3. Moutin - N'Guyen 7/6 7/5. Delor M.- Moutin S. 6/2 6/1.

DEMI-FINALE : Roux J.M.- Gueydan P 6/1 6/1. Delor R.- Hostachy 6/2 6/3. Grand F. Roux B. 6/3 6/1. Delor - Moutin J.L. 6/1 6/1 Delor R.- Hostachy R. 6/2 6/3. Grand F. Roux B. 6/3 6/1.

DOUBLES : Delor Michel et Romain - Roux Jean-Marie et Bertrand 4/6 6/4 6/4.

Rendez-vous à l'an prochain pour un aussi beau tournoi!



CONCOURS DE BELOTE DU CLUB DU 3 ème AGE

Le Club du 3 ème Age organise son concours de BELOTE annuel, le SAMEDI 7 NOVEMBRE

à 20 H 30, Salle Polyvalente de la Mairie.

PREMIERS PRIX : 2 quarts d'agneau avec gigot .

2 èmes " :2 " " " épaule.

Tous les participants auront un lot.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de

JIMMY fils de Julien Ferrara et de Myriam Templier
petit fils de Marie-Louise et Joseph Templier
arrière petit fils de Jeannette et Pierre Templier

ELENA fille de Christine et Pierre Bejjaji
petite fille de Colette Bondarnaud et de Nicole et
Gérard Meyzenc.
arrière petite fille de Marcel et Arlette Garnier.

Sincères félicitations et meilleurs voeux aux bébés

CARNET BLANC

Le samedi 29 août a été célébré à l'église de Beaufin, le mariage de Pascal Manzoni et de Véronique Serre, fille de Colette et Alexandre Serre.

Le samedi 12 septembre a été célébré à l'église de Corps la mariage de Thierry Rogeon et de Catherine Roux, fille et belle-fille de Simone et Jean Blanc, petite fille de Mme Louise Comte.

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux et félicitations aux parents.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :
Mme Ida Davin, de la Salle en Beaumont, mère de Pierre Davin,
tante de Mr et Mme Albert Rivière.

Mr Georges Eymard, époux de Simone Eymard, père de Pascal,
Martine, Emilie et Nathalie, beau frère du
Père Alphonse Davin et de Mme Marie-Josèphe
Davin.

Mme Denise Pissard, soeur de Mme Léonie Fournier

Mr Auguste Garcin, d'Agnières en Dévoluy, père et beau-père de
Yvette et André Mathieu.

Mme Anna Dumas, mère et belle-mère de Elie et Raymonde Dumas,
de Michel et Colette Dumas et soeur de Mme
Augustine Pra.

Mr Louis Edouard Laurent, d'Eygliers époux de Mme Rosette Laurent
père et beau-père de Roger et Monique Laurent.

Mr Albert Grise, de Pellafoi père et beau-père de Lucette et
Gilbert Gueydan, de Mr et Mme Guy Grise et de
Mr et Mme Gilbert Grise.

Mr Emile Patras, d'Agnières en Dévoluy père et beau-père de
Viviane et René Patras et de Joëlle et Fernand
Sambain.

Mme Germaine Rochas, grand-mère de Mr et Mme Marc Chenevay
Mr Fortuné Guigue, beau-frère de Mme Madeleine Rochas, oncle
de Josette et Auguste Jourdan et d'Arlette et
René Gontard.

Mr Pierre Tozo, pensionnaire de la Maison de retraite.

Mme Jeanne Templier, mère et Belle-mère de Josette et Pierre
Gontard, belle-soeur de Mme Jacquemet.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons
nos sincères condoléances.

CLUB DU 3ème AGE

Le mercredi 28 octobre, le CLUB organise une journée Animation. Avec découverte
de la Corniche du DRAC au départ de MAYRES-SAVEL. A midi, déjeuner à Laffrey, suivi
d'un après-midi dansant avec boisson et pâtisserie. PRIX : 100 F.
Départ de CCRPS, devant la Mairie à 9 H 30. Retour vers 19 H.
S'inscrire auprès de Mme Marie BERNARD, TEL : 76.30.01.06 avant le mardi 27 octobre.

CALENDRIER DES FETES.

OCTOBRE:

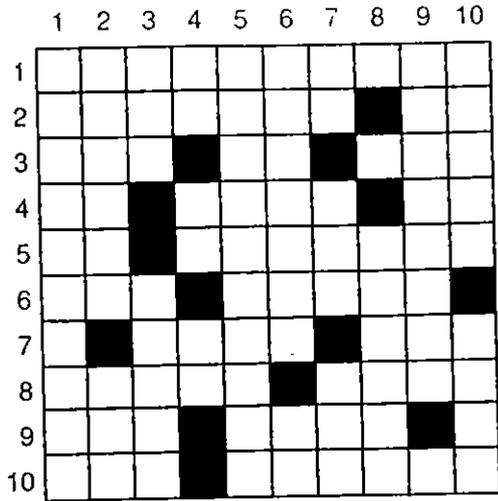
Samedi 24	LOTC	COMITE des FETES	CCRPS
" 31	BELOTE	VIVRE a la SALETTE	LA SALETTE

NOVEMBRE:

Samedi 7	BELOTE	CLUB du 3ème AGE	CORPS
" 14	Bal des Croulants	A.F.R	La SALLE en Bmont
" 14	LCTC	Parents d'élèves	CORPS
28	LCTC	ECOLAS	La SALLE en Bmont

DECEMBRE

Samedi 5	LOTO	QUETOURINE	QUET en Beaumont
Dimanche 6	LOTO	A.D.M.R	CORPS
Samedi 12	Vogue de L'ANE	A.F.R	Ste LUCE



Horizontalement :

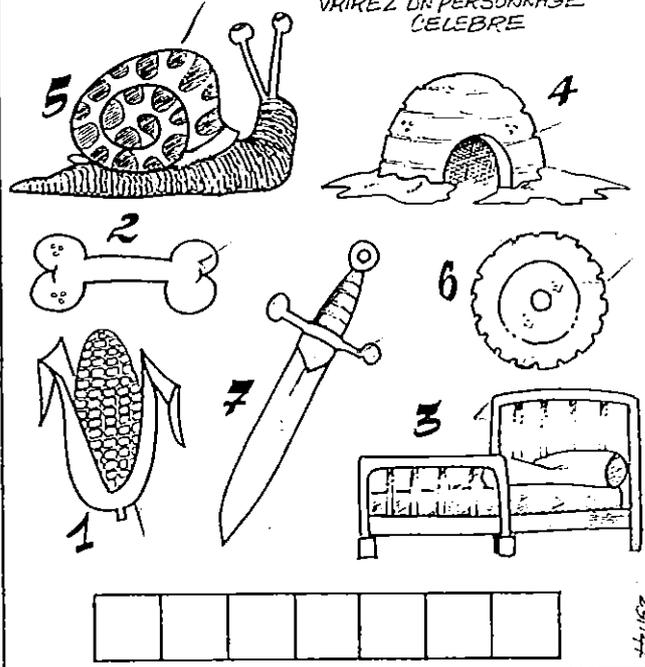
1. briller d'un éclat inégal - 2. bête ; chemin de halage - 3. Il perd le nord ; exclamation ; nom générique des glucides - 4. salutation abrégée ; caution ; article étranger - 5. sodium ; ancienne monnaie vénitienne - 6. enzyme ; profit - 7. oiseau migrateur ; d'un auxiliaire - 8. aria ; sur la croix - 9. dupée ; terre grasse et humide - 10. fleuve côtier ; réelle.

Verticalement :

1. famille des aubergines - 2. directeur de ballets ; nuage poétique - 3. petit il ; abbé, dans le Maine - 4. sorti ; champion ; or des chimistes - 5. mouvement de la caméra - 6. royaume d'Ulysse ; voyelles - 7. article ; évangéliste ; retourné ; pronom personnel - 8. évêque de Lyon - 9. port du Danemark - 10. vrais ; lignée.

DÉCOUVERTE

PRENEZ LA PREMIERE LETTRE DE CHAQUE DESSIN DE 1 à 7 ET PLACEZ LA DANS LA GRILLE. VOUS DÉCOUVRIREZ UN PERSONNAGE CÉLÈBRE



SOLUTIONS de page "Cuisine"

